

Classement fac de droit besoin d'aide

Par **besoindereponse**, le 30/06/2014 à 16:38

Bonjour,

Je suis en fac de droit (ubs vanves) et je me demande le niveau vis-à-vis des autres fac de droit ?

La fac de droit de vanves est souvent placée dans le haut des classements fait par l'Etat ou les sites, mais si on regarde les personnes prises à école d'avocat, ENM... Ce sont toujours des étudiants des fac de Paris, Aix, Montpellier...

Etant arrivée en L3 sans connaître les rattrapages et sachant que je n'ai jamais été dans les meilleurs avant, je me demande si le niveau n'est pas trop faible ?

Merci

Par **Alister**, le 30/06/2014 à 17:34

Bonjour,

Même s'il est possible de distinguer certaines fac censées être meilleures que d'autres sur certains critères, je pense qu'il est impossible de faire de classement objectif des facs en les classant hiérarchiquement...

J'avoue toutefois n'avoir jamais entendu parler d'une fac de droit à Vannes...

Pour ce qui est des "concours", la proximité avec l'ENM me fait penser que la fac de Bordeaux est à privilégier, outre ça, je ne sortirais du lot aucune fac. Pour la réussite au CRFPA, il y en a bien trop de différents, selon des critères plus ou moins restrictifs (et un taux de réussite à Paris doublement élevé qu'en province et ce n'est pas le niveau des élèves qui est en cause...). De sorte que s'essayer à un classement en fonction de la fac selon laquelle sont issus les élèves avocats n'a aucun intérêt.

Par ailleurs, à mon avis la réputation compte plus que le niveau (difficile de juger d'un niveau sans être dans la fac concernée...). Et elle compte à un unique moment : le choix du M2 puisque c'est souvent la réputation du M2 choisi qui aura un impact professionnel.

Je sais que ce n'est pas une réponse tout à fait satisfaisante à vos interrogations mais difficile d'être précis sans être subjectif.

Par **pimprenelle**, le **30/06/2014** à **21:34**

Bonjour !

Je suis un peu dans le même cas que toi puisque je suis à la fac de Quimper (UBO) antenne de la fac de Brest.

D'après les différentes recherches, et réponses que j'ai pu trouver je dois malheureusement te dire que nos facs, sans être foncièrement mauvaises ne figurent pas en haut du panier. Comme l'a dit Allister plus haut, tout est histoire de réputation et il est évident que nos "microfacs" ne peuvent pas, dans l'absolu rivaliser avec celles des grandes villes. En gros tu as dans un premier échelon quelques facs parisiennes très réputées, ensuite des grandes facs qui ont une très bonne réputation (genre Aix) et après des bonnes facs de provinces (Montpellier, Rennes, et beaucoup d'autres ...)
et ensuite il y a ... les autres, dont nous ;)

Mais bon j'imagine que ça ne veut pas dire que nous sommes plus nuls, tous ces classements sont un peu subjectifs et vont changer en fonction de la personne que tu as en face de toi et de la fac dont elle vient.

Par **Yn**, le **30/06/2014** à **22:00**

Sans entrer dans le débat sur la "meilleure" université, je vous donne quelques critères objectifs pour évaluer ledit niveau ou qualité de la formation dispensée.

Précision, ces critères sont donnés en vrac, l'importance de chacun peut varier, il n'y a aucune volonté d'établir une quelconque hiérarchie.

- Une offre de M2 variée : quand une université propose une bonne quinzaine de M2 ou plus, cela atteste d'équipes enseignantes dynamiques, d'une université tournée vers le monde professionnel et la recherche. Tous les M2 ne se valent pas, loin de là, mais des formations diversifiées attestent d'enseignants compétents dans de nombreux domaines du droit.

- Le nombre d'étudiants inscrits : pas de mystère, les universités offrant des formations diversifiées attirent les étudiants, nombreuses sont les universités dans lesquelles on recense plus de mille étudiants en L1.

- La réputation et l'activité des enseignants : les enseignants publient régulièrement des notes, des articles, organisent des colloques, etc. Quand aucun événement n'est inscrit dans l'agenda d'une université de droit, posez-vous des questions...

- Le nombre de doctorants : dans la même lignée, les enseignants réputés ont souvent les "meilleurs" doctorants (comprendre, les mieux classés à la sortie du M2), les équipes de TD sont donc censées être de bon niveau, etc.

Ces critères ne sont pas exhaustifs, mais les "bonnes universités" - comprendre les universités octroyant une formation juridique correcte - répondent généralement à tous ces

critères.

Enfin, attention à tous les avis non argumentés très souvent répétés bêtement par les étudiants.